



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14/12/2007

**Subventions aux associations de personnes âgées - La Guernotte des
Coteaux de Ribray**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Michel GENDREAU - Mme
Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU -
Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU -
Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme
Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Dominique GUIBERT - M. Marc
THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS
- Valérie UZANU donne pouvoir à Isabelle RONDEAU
- Elsie COLAS donne pouvoir à Madeleine CHAIGNEAU
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Franck GIRAUD donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Adjoints :

Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 décembre 2007

DELIBERATION D20070530

Monsieur Guillaume JUIIN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association La Guernotte des Coteaux de Ribray pour un montant de 450 € pour le projet inter-générationnel avec l'Ecole Langevin Wallon et le Centre Socioculturel du Parc.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.611.6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention :

La Guernotte des Coteaux de Ribray

450 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Guillaume JUIIN